

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2009

Présents : Madame Millet, Madame Minotti, Madame Robert, Madame Ardiét, Madame Ougier, Madame Requena, Monsieur Simondon, Monsieur Dumas, Monsieur Bobillier, Monsieur Simon, Monsieur Vallot, Monsieur Grappey, Monsieur Lechailier, Monsieur Modica,

Excusée : Madame Dodane

Assistait également à la réunion : Monsieur Marguet

Secrétaire de séance : Madame Requena

1- Place du lavoir :

A la demande de la mairie, un avenant négatif est passé avec l'entreprise Pillot pour le terrassement de la Place. Certains travaux, qui étaient prévus sur le marché initial, seront en effet réalisés ultérieurement dans le cadre d'un autre marché. Le montant des travaux de terrassement passe de ce fait de 58 371.10 € HT à 32 075.83 € HT.

2- CLSH d'été :

Cette année, le CLSH qui s'est déroulé du 6 au 17 juillet a permis d'accueillir 23 enfants la première semaine et 22 enfants la deuxième semaine.

3- Rapport annuel 2008 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2008 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue qui est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public.

4- Questions diverses

* Comme prévu antérieurement à la réalisation des travaux, plusieurs associations du village se sont fédérées autour du Comité des fêtes pour participer financièrement à la réfection du parquet de la salle polyvalente ; le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble de ces dernières pour leur aide.

* A l'image de la CAGB et de l'ensemble des Communes du Plateau, le Conseil municipal adopte une motion afin de demander à l'Etat de faire en sorte que les crédits nécessaires à l'achèvement de la Voie des Mercureaux soient débloqués rapidement.

* Les délégués de parents d'élèves demandent une subvention afin de couvrir le coût de la salle polyvalente lorsqu'elle a été louée en avril à l'occasion du loto. Le Conseil municipal, considérant que la manifestation a dégagé un bénéfice, décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

* Une demande est faite en Mairie pour l'installation d'un camion pizza sur la commune. Le Conseil municipal donne son accord, sauf pour le vendredi soir.

5- Informations diverses

Mariage : Le 11 juillet, Jean Simondon a procédé à l'union de Mademoiselle Catherine Saint-Priest et Monsieur Jean Dubois. Nous tenons à féliciter les nouveaux époux à qui nous souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Nous remercions par ailleurs leur générosité pour le don qui a été fait à la coopérative scolaire à l'occasion du mariage.

Naissance : La petite Lili a vu le jour à Besançon le 8 août dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents, Maud et Olivier François, et bienvenu à Lili dans notre village.

Tarifs de la cantine et de la garderie scolaire à compter de la rentrée de septembre

Pour l'année scolaire 2009-2010, les tarifs appliqués seront les suivants :

- pour un repas enfant : 4,63 €
- pour un repas adulte : 5,54 €
- pour un goûter : 0,24 €
- par demi-heure de garde : 0,94 €

Lutte contre la propagation des chats

Afin d'éviter la propagation des chats semi-sauvages sur le territoire de la commune, les particuliers sont appelés à contacter l'association « au bonheur des chats libres » (06.76.33.05.24) lorsque des chattes porteuses sans maître fréquentent les abords de leur domicile.

Plan de Prévention des Risques Technologiques – Rapport d'enquête publique

Le rapport et les conclusions établis par la commission d'enquête à l'issue de l'enquête publique relative au plan de prévention des risques technologiques de la société SFPLJ, qui s'est déroulée du 25 mai au 26 juin 2009, sont consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

PLU

Le secteur « Sur Saint Gengoult », initialement inclus dans le périmètre d'étude du PPRT, avait fait l'objet d'une demande de reclassement dans notre futur PLU par le Préfet de zone AU1 (à urbaniser) en zone AU2 (à urbaniser après modification ultérieure du PLU). Le périmètre d'étude du PPRT ayant été revu à la baisse et ce secteur ne faisant plus partie du périmètre, il avait été demandé au Préfet d'autoriser à nouveau la Commune à inscrire celui-ci en zone AU1 du projet de PLU, ce qui vient d'être accepté. Les investigations vont ainsi prochainement pouvoir reprendre pour approuver définitivement le nouveau document d'urbanisme communal.

Marché de Gennes

La CAGB apportera une aide au marché de Gennes qui débutera le vendredi 9 octobre prochain à partir de 18h00. Les personnes qui le souhaitent peuvent par ailleurs adhérer à l'association du Marché de Gennes (prix de l'adhésion 7 € / contact : Isabelle Minotti : 03.81.55.97.12).

Commission des écoles

Isabelle Minotti étant à compter de la rentrée scolaire Directrice de l'école de Gennes, elle présente au Conseil municipal sa démission de la Commission communale des Ecoles.

Travaux à venir

Notre demande de subvention relative aux travaux de voirie du centre du village n'a pas été acceptée par l'Etat sur l'exercice budgétaire 2009 ; elle sera à nouveau étudiée par les services préfectoraux en 2010.

La demande d'aide relative à la création d'une salle de repos à l'école maternelle a en revanche été acceptée par l'Etat. La phase administrative relative à ce projet va donc se poursuivre prochainement, en particulier avec le dépôt du permis de construire.

Objets trouvés

Une paire de raquettes en plastique (une raquette rouge et une bleue), ainsi qu'une balle de tennis, ont été trouvées dans la cour de l'école maternelle. Elles sont à la disposition du propriétaire au secrétariat de mairie.

Urbanisme

Derniers permis de construire accordés :

- 17 août : Mlle Serrao et M. Huguenin : maison d'habitation (rue de l'Enclos)
- 9 juillet : M. et Mme Patrice Minotti : véranda (19 rue des Vignes)

Dernières déclarations préalables accordées :

- 11 août : M. et Mme Julian Hernandez : clôture (22 rue de la Maltière)
- 11 août : M. et Mme Olivier François : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre (6 rue de la Valière)
- 11 août : M. et Mme Théophile Marguet : abri voiture (8 rue du Murgelot)
- 11 août : M. et Mme Alain Millet : clôture (9 rue des Vignes)
- 7 juillet : M. et Mme Marcel Nevers : clôture (2 rue du Groseillier)
- 3 juillet : M. et Mme Roger Dach : crépissage (10 rue de l'Enclos)
- 2 juillet : M. et Mme Hervé Ulas : pergolas (15 rue des Vignes)
- 1^{er} juillet : M. et Mme Eric Eustache : panneaux photovoltaïques (6 rue de la Corvée)

Liste des assistantes maternelles

- Mme Jeanine Auer – 7 rue des Vignes (03.81.55.75.56)
- Mme Monique Baeza – 1 rue du Groseillier (03.81.55.87.79)
- Mme Mauricette Beaud – 2 rue des Lochières (03.81.55.97.02)
- Mme Marie-Line Billod-Laillet – 15 rue de la Corvée (03.81.55.97.35)
- Mme Chantal Borronero – 11 rue des Vignes (03.81.55.78.66)
- Mme Marie-Pierre Dach – 10 ter rue de l'Enclos (03.81.55.72.57)
- Mme Nathalie Damman – 8 rue des Landes (03.81.55.02.59)
- Mme Claudine Faivre – 5 rue des Vignes (03.81.55.85.10)
- Mme Murielle Gormond – 5 rue du Lavoisier (03.81.55.89.18)
- Mme Anne Jannin – 1 rue de la Combe Guérin (03.81.55.70.37)
- Mme Natacha Pingault – 4 bis rue de l'Enclos (03.81.55.75.92)
- Mme Dominique Tramaux – 15 rue de la Côte de Joux (03.63.18.03.03)

Réalisation des circuits pédestres et VTT du Grand Besançon – Avis d'information aux habitants et promeneurs de la commune

Le Grand Besançon va progressivement mettre en place un réseau d'environ 1000 km d'itinéraires pédestres et VTT sur l'ensemble des 59 communes de son territoire.

Ce réseau sera composé d'un maillage de boucles et de liaisons, permettant aux promeneurs de partir sur un parcours défini ou bien de créer leur propre randonnée en combinant les boucles et les liaisons.

Pour faciliter le passage de chacun, les boucles seront balisées dans un sens de circulation déterminé alors que les liaisons seront jalonnées dans les deux sens. Il suffira de suivre le balisage jaune et bleu pour les sentiers pédestres et les plaquettes spécifiques pour les sentiers VTT.

Des travaux d'aménagement auront lieu entre le 20 août et le 30 octobre 2009 sur le territoire de la commune. Ils concerneront le balisage des boucles pédestres puis VTT. L'implantation de la signalétique adaptée ; à savoir, principalement, panneaux de départ et autres panneaux directionnels ; ainsi que le balisage des liaisons seront réalisés ultérieurement sur l'ensemble des communes du Plateau et d'ici à la fin de l'année 2009.

Ces circuits resteront donc en partie inachevés pendant quelques mois, temps nécessaire pour obtenir toutes les autorisations de passage nécessaires sur les autres communes du secteur Plateau.

Il est recommandé aux habitants et promeneurs de ne pas s'aventurer pour l'instant sur ces itinéraires tant que le balisage et la signalétique ne sont pas complets.

Vous êtes également informés que les circuits pédestres et VTT n'étant pour l'heure pas aménagés, aucun document de communication (carte, topoguide, fiche détaillée) n'est disponible.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service Culture-Tourisme-Sport du Grand Besançon au 03.81.65.79.54.

Réunion de concertation sur le Développement Durable

Le Grand Besançon et la Ville de Besançon organisent le mardi 22 septembre à 20h00 à la salle des fêtes de Mamirolle une réunion de concertation sur le Développement Durable. Cette réunion est ouverte à tout public intéressé ; aucune inscription préalable n'est nécessaire.

La secrétaire de séance,
Paulina Requena